

PAU le 5 JUILLET 1912

MONSIEUR le PRÉFET des BASSES-PYRÉNÉES  
à PAU.

MONSIEUR le PRÉFET,

Les MUNICIPALITÉS de BRUGES, ASSON et ARTHEZ-d'ASSON m'ayant accordé le permis de recherches sur les biens communaux de leurs communes respectives, je viens demander à votre bienveillance de vouloir bien donner à ces permis l'approbation PRÉFECTORALE. Ayant constaté dans ces divers biens communaux, la présence de gisements de fer, cuivre plomb argentifère, riches pour la plupart, et celle de sources minérales, j'ai eu la ferme intention de mettre en valeur ces divers gisements et ces sources minérales, persuadé que ces exploitations, en servant mes intérêts, serviront également ceux du pays auquel je suis attaché par les liens de la famille et de l'amitié. Je suis déjà en pourparlers, pour l'exploitation des eaux minérales, d'ARTHEZ-d'ASSON, avec la société du JOURNAL (l'ANTHOLOGIE MÉDICALE), société composée de sommités médicales au nombre de 250.

AGENT GÉNÉRAL d'un syndicat financier, en même de fonder celui des Basses et Hautes-Pyrénées, dit: (de BERN et de la BIGORRE), je suis en relations avec plusieurs sociétés financières qui, si les résultats de mes recherches sont concluants, n'hésiteront pas à prendre l'exploitation: l'une des eaux thermales, l'autre des carrières et ardoisères, l'autre des mines.

L'exploitation de ces carrières, mines et eaux minérales demanderont nécessairement l'élargissement de la route d'ASSON à ARTHEZ-d'ASSON et l'établissement d'un chemin de fer à voie étroite. L'exploitation des mines de fer de FERRIÈRES distantes de mes droits de fouilles de 15 kilomètres, par une société en formation, le demande plus que toute autre. Ces diverses sociétés ne peuvent prospérer qu'à la condition de posséder des moyens de transport économiques et faciles, n'hésiteront pas à mettre leurs capitaux en commun pour la création de cette route et de ce chemin de fer à voie étroite. Pour arriver à ce résultat, il faut de l'énergie et de la persévérance; la première ne me fait point défaut, la seconde je l'aurai certainement si MONSIEUR le PRÉFET veut bien mettre sa bienveillance à mon service en m'accordant l'approbation que je lui demande.

S'il en est ainsi, permettez moi de vous dire, MONSIEUR le PRÉFET, que cette approbation sera donnée à un ami de nos institutions républicaines, et je pourrais y voir la récompense de luttés soutenues et d'actives propagandes pour le triomphe de la RÉPUBLIQUE.

MONSIEUR d'IRIART d'ETCHEPARE dont je suis l'ami et M. le Dr CAPDEVIELLE, maire de BAUDEREIX dont je suis le collaborateur dans la (SOCIÉTÉ SALMANTINA) pour l'exploitation des mines d'étain, pourront se porter garants et de ma loyauté républicaine et de mes aptitudes à faire réussir une affaire.

Je demande également à MONSIEUR le PRÉFET la faveur d'une audience afin que je puisse lui fournir de vive voix quelques explications intéressantes.

Dans cette attente, et l'espoir de recevoir une réponse favorable veuillez recevoir MONSIEUR LE PRÉFET,  
l'assurance de ma considération distinguée.

J. B. Abadie

14 rue de la Préfecture  
à Pau